

rc
Ambassade de la République du Bénin
Près les Pays du BENELUX et le VATICAN
Mission Permanente de la République du Bénin
près l'Union Européenne

N°1213/ABB/05/CM/MC/APJ/PS

L'Ambassade de la République du Bénin à Bruxelles présente ses compliments à la Cour Pénale Internationale (CPI) à La Haye et, se référant à ses notes ICC-ASP /2005 /035 du 10 juin 2005, a l'honneur d'introduire à nouveau la candidature de Monsieur Lambert DAH-KINDJI, Directeur du Budget d'Investissements Publics à la Direction Générale du Budget et du Matériel, pour le renouvellement de son mandat au sein du Comité du Budget et des Finances à la Cour Pénale Internationale (CPI).

L'Ambassade de la République du Bénin à Bruxelles saisit cette occasion pour renouveler à la Cour Pénale Internationale (CPI) à La Haye, les assurances de sa haute considération *ds*

PJ : 2.



Bruxelles, le 20 juillet 2005

COUR PENALE INTERNATIONALE

LA HAYE